

EN SAVOIR PLUS ... SUR LA PROFESSION DE FOI ET LA CONFIRMATION

1. Qu'est-ce que la Profession de Foi ?

La Profession de Foi, dans notre paroisse et plus largement dans notre diocèse, est une étape dans la préparation à la Confirmation qui a lieu habituellement en fin d'année de 5ème. Pour les jeunes en début de 6ème, elle s'offre comme l'occasion de faire la synthèse des découvertes vécues dans les années de primaire et de s'approprier la foi de l'Eglise. L'enfant est amené à professer la foi en son nom propre, en écho à celle que ses parents ont proclamée le jour de son baptême. C'est un donc une étape symbolique, à l'entrée du collège qui souligne l'autonomie nouvelle que le jeune est en train d'acquiescer. Sans être un sacrement, elle est une étape importante vers le troisième et dernier sacrement de l'initiation chrétienne qu'est le sacrement de la Confirmation, vrai but de cette préparation en deux ans proposée sur nos paroisses et véritable entrée dans la vie adulte de chrétiens. Elle implique d'avoir reçu le baptême et d'avoir fait sa première communion.

2. Qu'est-ce que la Confirmation ?

La Confirmation vient conclure l'initiation à la vie chrétienne inaugurée avec le Baptême et continuée avec la Communion Eucharistique. Elle prolonge et approfondit la grâce reçue au Baptême. C'est un sacrement, c'est-à-dire un don spirituel par lequel Dieu vient affermir (« confirmer »), par le don de son Esprit Saint, la vie chrétienne de la personne qui le reçoit. Cet affermissement spirituel permettra à celle-ci de vivre désormais en adulte dans la Foi. Ce don spirituel est conféré une fois pour toutes par un rite particulier que l'Evêque - ou le prêtre qu'il a délégué - réalise sur la personne des confirmands. Ce rite est composé de l'imposition des mains et de l'onction sur le front de l'huile du Saint-Chrême avec les paroles qui les accompagnent. Le sacrement de la Confirmation est conféré au cours d'une célébration eucharistique, la plupart du temps le jour de la fête de la Pentecôte qui commémore le don que le Christ fit de son Esprit-Saint aux Apôtres.



3. En quoi consiste le don de la Confirmation ?

A travers ce sacrement, la personne reçoit de Dieu une aide spirituelle qui la rendra capable de demeurer fidèle à sa dignité d'enfant de Dieu dans les différentes dimensions de son existence. Cette aide consiste en une assistance particulière du Saint Esprit pour s'orienter dans la vie et vivre la foi chrétienne de façon personnelle et adulte (vie de prière, formation de l'intelligence, participation à la vie liturgique de la communauté), s'engager dans la vie de l'Eglise (services, mouvements...) et témoigner de la Foi dans la société (vie familiale et amicale, associative, scolaire ou professionnelle). D'un point de vue personnel, le sacrement de Confirmation permet de demander à Dieu de venir vivifier les vertus spirituelles reçues dans le baptême (Foi, Espérance et Charité) et de recevoir les sept dons du Saint Esprit à même de nous guider dans la vie. Parce qu'il prépare à la vie chrétienne adulte, le sacrement de la Confirmation est requis pour s'engager dans la communauté

chrétienne par le mariage, la vie religieuse ou sacerdotale, ou plus simplement pour être parrain ou marraine de baptême ou de confirmation.

4. Qui peut recevoir la Confirmation ?

La Confirmation peut être demandée par toute personne ayant déjà reçu le baptême et désireuse de grandir dans sa vie et sa foi chrétienne. Ce sacrement peut-être reçu à tout âge, moyennant une préparation adaptée à la maturité de la personne qui exprime le souhait de la recevoir. La préparation à la communion eucharistique pourra en faire partie. Le sacrement de la confirmation est habituellement proposé à l'âge du collège. Comme la Profession de foi qui y prépare, c'est une démarche spirituelle, libre et personnelle, avant d'être un rite de passage ou une occasion de réunion familiale. Ce sacrement est préparé sur deux années scolaires, depuis l'entrée en classe de 6ème jusqu'à fin de classe de 5ème et comprend l'étape de la Profession de Foi qui a lieu à mi-parcours, à la fin de l'année scolaire de la classe de 6ème.

Si vous êtes un adulte, une préparation adaptée vous est proposée dans le cadre de la paroisse qu'il vous suffit de contacter.

Si votre enfant est en classe de 5ème ou plus, il pourra suivre la seconde année de préparation correspondant à la classe de 5ème. Une prise de contact avec le responsable du parcours permettra d'envisager un accompagnement adapté.



La Profession de foi, simple étape vers la Confirmation, n'est pas proposée aux adultes ou aux enfants qui ne l'ont pas réalisée en classe de 6ème.

5. Comment se déroule la préparation ?

La préparation à la Profession de Foi et à la Confirmation comporte :

Les dimanches Caté-Familles : vrai rendez-vous familial et paroissial associant les parents et les enfants pour une demi-journée composée de la messe dominicale (11h à Arradon), d'un pique-nique (dessert partagé) et d'une rencontre, ces 5 dimanches annuels constituent des temps forts importants auxquels les parents s'engagent à participer (11h-15h45) pour se donner les moyens d'accompagner leur enfant, encore jeune, dans sa démarche. Il arrive parfois que des événements familiaux ou que les activités d'année des enfants aient lieu au même moment que les rencontres de préparation, ce qui implique qu'enfants et parents fassent le choix de suivre le parcours en connaissance de cause.

* **Les enfants** vivent une rencontre en petit groupe (les couronnes) composée d'un court temps de prière, d'un enseignement dialogué, et d'un temps de découverte de la vie d'un saint à l'aide d'un support vidéo.

* **Les parents** se retrouvent entre eux autour des responsables du parcours pour se former sur les grands thèmes de la vie chrétienne (comment prier ?, comment vivre le pardon en famille, comment aider nos enfants à vivre la messe d'une façon plus intense, etc...) et surtout échanger entre parents sur leur façon de vivre personnellement ou en famille la foi, avec leurs questions, les joies, leurs difficultés. Ces rencontres créent une véritable entraide entre parents, appréciée de tous. Premiers éducateurs de leurs enfants, les parents le sont aussi dans le domaine de la transmission de la foi et de l'accompagnement de leur vie chrétienne. Le rôle des parents dépasse le cadre de leur participation aux 5 dimanches familiaux annuels pour embrasser la vie familiale vécue à la maison au sein de laquelle il est important que l'enfant reçoive une aide en harmonie avec sa démarche spirituelle (prière familiale, découverte de l'Écriture Sainte, participation à la vie de la communauté chrétienne). Un support donné aux enfants et aux parents intitulé *La lettre de Théophile*, fait le lien entre deux rencontres et aide les parents à échanger avec leur enfant.



La préparation comporte aussi une **retraite spirituelle de 2 jours**, propre à chaque démarche (Profession de foi ou Confirmation), située durant les vacances de Pâques, et dont le suivi est indispensable, et surtout source d'une très grande joie pour les enfants.

6. Quel est le contenu de la Catéchèse donnée aux enfants ?

Durant la première année, les enfants se préparent à la Profession de Foi en revisitant les grandes lignes de la Foi chrétienne en suivant le Credo qu'ils prononceront en fin d'année : le mystère trinitaire, Dieu créateur, le mystère du mal et du péché, le témoignage de Jésus, vrai homme et vrai Dieu, le don de l'Esprit Saint, le salut et la grâce, la vie éternelle, l'Église.

Durant la seconde année, les confirmands approfondissent les grandes dimensions de la vie chrétienne sous l'influence de l'Esprit Saint, découvrant sa nature, son action dans l'Église et dans l'âme de chaque baptisé vivant de la grâce du Christ. Ils apprennent aussi à mieux connaître l'Église, à y découvrir la place qui leur est réservée et le témoignage qu'ils seront bientôt appelés à offrir au monde.

